

Réunion du 3 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le trois avril à dix huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Chazemais, a délibéré sous la présidence du Maire, Christophe LECLERC.

Date de convocation : 27/03/2023

Ont participé: Le Maire, Christophe LECLERC ; Les adjoints, CHARRET Thierry, THOMAS Lionnel, CHEMINOT Anyta ; Les conseillers et conseillères : DUMONTET Sylvie, LAMY Dolorès, KURAST Xavier, GIBERT Dominique, LAFAYE Jérôme, GUIGNARD Sébastien /**formant la majorité des membres en exercice.**

Excusé : JAMET Jérôme (a donné procuration à Thierry CHARRET)

M.GIBERT Dominique, a été désigné comme secrétaire de séance.

Registre des délibérations : n°26/2023

Travaux de voirie : demande de subvention départementale « dispositif de soutien aux travaux de voirie » - modificatif quant à l'assiette de subventionnement

VU la volonté municipale d'effectuer des travaux de voirie route du Désert et Chemin de La Bellevue (réf. Délib. n°2 du 13 février 2023) ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Confirme la programmation des travaux de voirie sur l'exercice budgétaire 2023 et l'inscription de la dépense correspondante au budget primitif ;

Décide de transmettre au service départemental, l'estimation de l'opération pour un montant de **28 019,00 euros HT** (devis Colas) pour les deux chemins cités ci-dessus. La rénovation de la voirie devant porter sur un minimum de 100 ml.

Sollicite le **dispositif départemental de soutien aux travaux de voirie** pour le financement partiel de ces travaux qui seront réalisés dans le courant de l'année 2023.

La subvention départementale portera sur **30%** du coût total HT de l'opération, soit **8 405,70 euros** et le solde sera autofinancé ou financé par un recours à l'emprunt.

ADOpte à l'unanimité la délibération de ce jour (**11 voix pour**)

Pour copie conforme.
CHAZEMAIS, le 4 avril 2023
Le Maire, **M. LECLERC Christophe**

